

EXERCICE 2017

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Délibération n°D-CA/2017-62

Le conseil d'administration s'est réuni le 24 octobre 2017 en séance plénière, sur convocation du Président de l'Université adressée le 13 octobre 2017.

VU le Code de l'éducation ;
VU les statuts de l'Université ;

Point de l'ordre du jour : II^{ème} Partie – P3.5 - Gala de la Faculté de Médecine – 23 novembre 2017

Historique : La Fondation Paris Descartes et la Faculté de Médecine organisent un nouveau dîner de charité au profit de la recherche médicale conduite à la Faculté de Médecine de Paris Descartes.

Problématique : La Fondation soumet cet événement à l'acceptation du CA.

Est soumis à l'examen le projet suivant :

Un nouveau gala de charité sera organisé le 23 novembre 2017.

Ce gala consiste en un dîner pour 30 à 50 tables de 10 personnes, chacune présidée par un chercheur de la Faculté de Médecine et son invité/e. Ces tables sont pré-vendues par l'équipe projet, et notamment le Comité d'Honneur autour du Professeur Friedlander, à des entreprises du monde de la mode, des médias et de l'art. Chaque table est vendue à 15 000 euros dont 85 % fera l'objet d'un reçu fiscal selon les règles en vigueur.

Les convives, bénéficieront d'un dîner, d'une présentation et d'un concert.

L'équipe projet et le Comité d'Honneur sont bénévoles. Le coût du dîner sera pris en charge en nature par un partenaire.

Les bénéfices du dîner, c'est à dire le solde d'exploitation, seront affectés à la Faculté de Médecine.

Proposition de décision soumise au Conseil : la Fondation propose l'acceptation de la tenue de ce dîner.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration approuve la présente délibération.

<p>Nombre de membres constituant le Conseil : 36 Quorum : 18 Nombre de membres participant à la délibération : 25 Abstentions : 0 Votes exprimés : 25 Contre : 0 Pour : 25</p>
--

Fait à Paris, le 20 NOV. 2017

Le Président



Frédéric DARDEL

20 NOV. 2017

Classé au registre des délibérations du Conseil d'administration, consultable au secrétariat de la Direction des affaires générales et juridiques

Publié sur le site internet de l'Université le :

Transmis au Recteur le :

20 NOV. 2017